

# CITROËN VOUS OFFRE 1 AN D'ABONNEMENT AU TÉLÉPÉAGE\*



## MODALITÉS DE L'OFFRE

1. Achetez une prestation atelier incluant pièces et main d'œuvre entre le 01/06/2016 et le 31/07/2016 dans votre Point de Vente Citroën participant.
2. Inscrivez-vous sur [www.citroen.fr/vinci-automobiles/](http://www.citroen.fr/vinci-automobiles/) au plus tard le 15/08/2016 :
  - Remplissez le bulletin de participation en ligne, au même nom que celui indiqué sur la facture d'achat Citroën.
  - Téléchargez votre facture d'achat Citroën.Votre demande d'inscription est immédiatement prise en compte.

*Il est également possible de participer par voie postale.*

*Pour cela, renvoyez au plus tard le 7 août 2016 (cachet de la poste faisant foi) ce bulletin de participation téléchargeable sur [www.citroen.fr/vinci-autoroutes/](http://www.citroen.fr/vinci-autoroutes/), au même nom que celui indiqué sur la facture d'achat Citroën, dûment complété en précisant votre adresse email valide au moment de l'opération et en y joignant une photocopie de votre facture d'achat Citroën, sous pli suffisamment affranchi à l'adresse indiquée sur le bulletin.*

3. Dans un délai de 2 à 4 semaines suivant la réception de votre demande conforme, vous recevrez par email une invitation à remplir le formulaire de souscription au Télépéage VINCI Autoroutes.
4. Sous 5 jours maximum après validation du formulaire de souscription, vous recevrez par courrier votre badge télépéage VINCI Autoroutes.

Les frais d'affranchissement ou de connexion internet liés à la participation à cette opération ne seront pas remboursés.

Pour toute demande concernant l'offre ou le suivi de votre inscription, vous pouvez nous contacter par email à l'adresse [preparez-vos-vacances-citroen@actel.fr](mailto:preparez-vos-vacances-citroen@actel.fr). Les réclamations concernant l'opération envoyées après le 30/09/2016 ne seront plus traitées. La différence de nom entre la facture d'achat Citroën et le bulletin d'inscription ou l'absence d'adresse email dans le bulletin de participation rend l'inscription non avenue.

RETROUVEZ VOTRE BULLETIN PAGE SUIVANTE



\* Offre non cumulable avec d'autres promotions du groupe VINCI Autoroutes en cours ou offres spécifiques, valable du 01/06/2016 au 31/07/2016, réservée aux particuliers du public posté 5-10ans "Préparez les vacances", possédant un compte bancaire sis dans l'un des pays de la zone "Single Euro Payment Area" (SEPA) et ayant leur domicile en France métropolitaine, Monaco, Andorre, Allemagne, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal ou Suisse. Contenu de l'Offre : frais de gestion en facture électronique des douze (12) mois suivant la date de souscription au Contrat d'Abonnement offerts, que le badge soit utilisé ou non pendant cette période, et à l'exclusion des frais de péage et de parking. À la fin de ces douze (12) mois, le Client paie les frais de gestion conformément aux conditions du Contrat d'Abonnement. L'offre est valable : uniquement pour les primo-accédants au Contrat d'Abonnement télépéage VINCI Autoroutes ; pour toute prestation incluant pièces et main d'œuvre effectuée dans un atelier du Réseau Citroën France participant entre le 01/06/2016 et le 31/07/2016, pour un client possesseur d'un véhicule Citroën ou DS âgé de 5 à 10 ans inclus, muni de la lettre faisant l'objet de l'offre, à la date de réalisation de la prestation ; sous réserve de la souscription au Contrat d'Abonnement VINCI Autoroutes selon les modalités indiquées sur le site [www.citroen.fr/vinci-autoroutes/](http://www.citroen.fr/vinci-autoroutes/) au plus tard le 31/08/2016. Citroën et VINCI Autoroutes se réservent le droit de refacturer l'avance sur frais engagés dans le cadre de l'opération à toute personne utilisant à des fins malveillantes ou frauduleuses, les codes qui lui seraient remis ou qu'il se serait procuré. Le client sera informé par e-mail si son dossier est refusé, il le sera également pour la prise en compte des éléments constitutifs de son inscription et recevra dans un délai de 4 à 6 semaines après réception de son inscription sur le site [www.citroen.fr](http://www.citroen.fr) ou dans les 72 heures après sa connexion sur le site de Vinci (soit au plus tard semaine 32 puisque les inscriptions clients se terminent le 31/08/16). L'opération commerciale étant jusqu'au 30/07/16, les réclamations concernant l'opération envoyées après le 30/09/2016 ne seront plus traitées. Le nom et l'adresse du client participant doivent être les mêmes, sur la facture, le bulletin d'inscription papier ou web ainsi que sur le site d'inscription Vinci sous peine de nullité de la demande. La demande d'inscription peut se faire par voie postale jusqu'au 7 août 2016 et par internet jusqu'au 15 août 2016. Les frais d'affranchissement ou de connexion internet liés à la participation à cette opération ne seront pas remboursés. Pour toute demande concernant l'offre ou le suivi de votre inscription, vous pouvez nous contacter via le formulaire disponible sur [www.citroen.fr/vinci-autoroutes/](http://www.citroen.fr/vinci-autoroutes/). Les réclamations concernant l'opération envoyées après le 30/09/2016 ne seront plus traitées. La différence de nom entre la facture d'achat Citroën et le bulletin d'inscription ou l'absence d'adresse e-mail dans le bulletin de participation rend l'inscription non avenue.

# CITROËN VOUS OFFRE 1 AN D'ABONNEMENT AU TÉLÉPÉAGE\*



Renvoyez ce coupon réponse au même nom que celui indiqué sur la facture d'achat Citroën, dûment complété et **accompagné de votre facture d'achat Citroën**, sous pli suffisamment affranchi à l'adresse ci-dessous au plus tard le 7 août 2016 (cachet de La Poste faisant foi).

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ.

## PRÉPARER LES VACANCES AVEC CITROËN

BP 98000

92501 RUEIL MALMAISON CEDEX

## VOS COORDONNÉES

Mme  M

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

## VOTRE VÉHICULE

Numéro de VIN | V | F | 7 | \_\_\_\_\_ *Champ E de votre Certificat d'Immatriculation.*

## VOS PRESTATIONS RÉALISÉES CHEZ CITROËN

Cochez la ou les prestations réalisées :

Révision  Amortisseurs  Freinage  Climatisation

Batterie  Pneumatiques  Distribution

Autre, précisez \_\_\_\_\_

La collecte de vos données personnelles renseignées sur le présent formulaire a pour finalité l'attribution de 1 an d'abonnement au télépéage auquel la réalisation des prestations objet de la présente opération ouvre droit. En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, vous bénéficiez, d'un droit d'accès, de modification et de retrait des données vous concernant, sur simple demande auprès d'Automobiles Citroën, Marketing services, 6 rue Fructidor, 75835 Paris cedex 17.

\* Offre non cumulable avec d'autres promotions du groupe VINCI Autoroutes en cours ou offres spécifiques, valable du 01/06/2016 au 31/07/2016, réservée aux particuliers du publipostage 5-10ans "Préparez les vacances", possédant un compte bancaire sis dans l'un des pays de la zone "Single Euro Payment Area" (SEPA) et ayant leur domicile en France métropolitaine, Monaco, Andorre, Allemagne, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal ou Suisse. Contenu de l'Offre : frais de gestion en facture électronique des douze (12) mois suivant la date de souscription au Contrat d'Abonnement offerts, que le badge soit utilisé ou non pendant cette période, et à l'exclusion des frais de péage et de parking. À la fin de ces douze (12) mois, le Client paie les frais de gestion conformément aux conditions du Contrat d'Abonnement. L'offre est valable : uniquement pour les primo-accédants au Contrat d'Abonnement télépéage VINCI Autoroutes ; pour toute prestation incluant pièces et main d'œuvre effectuée dans un atelier du Réseau Citroën France participant entre le 01/06/2016 et le 31/07/2016, pour un client possesseur d'un véhicule Citroën ou DS âgé de 5 à 10 ans inclus, muni de la lettre faisant l'objet de l'offre, à la date de réalisation de la prestation ; sous réserve de la souscription au Contrat d'Abonnement VINCI Autoroutes selon les modalités indiquées sur le site [www.citroen.fr/vinci-autoroutes/](http://www.citroen.fr/vinci-autoroutes/) au plus tard le 31/08/2016. Citroën et VINCI Autoroutes se réservent le droit de refacturer l'avance sur frais engagés dans le cadre de l'opération à toute personne utilisant à des fins malveillantes ou frauduleuses, les codes qui lui seraient remis ou qu'il se serait procuré. Le client sera informé par e-mail si son dossier est refusé, il le sera également pour la prise en compte des éléments constitutifs de son inscription et recevra dans un délai de 4 à 6 semaines après réception de son inscription sur le site [www.citroen.fr](http://www.citroen.fr) ou dans les 72 heures après sa connexion sur le site de Vinci (soit au plus tard semaine 32 puisque les inscriptions clients se terminent le 31/08/16). L'opération commerciale étant jusqu'au 30/07/16, les réclamations concernant l'opération envoyées après le 30/09/2016 ne seront plus traitées. Le nom et l'adresse du client participant doivent être les mêmes, sur la facture, le bulletin d'inscription papier ou web ainsi que sur le site d'inscription Vinci sous peine de nullité de la demande. La demande d'inscription peut se faire par voie postale jusqu'au 7 août 2016 et par internet jusqu'au 15 août 2016. Les frais d'affranchissement ou de connexion internet liés à la participation à cette opération ne seront pas remboursés. Pour toute demande concernant l'offre ou le suivi de votre inscription, vous pouvez nous contacter via le formulaire disponible sur [www.citroen.fr/vinci-autoroutes/](http://www.citroen.fr/vinci-autoroutes/). Les réclamations concernant l'opération envoyées après le 30/09/2016 ne seront plus traitées. La différence de nom entre la facture d'achat Citroën et le bulletin d'inscription ou l'absence d'adresse e-mail dans le bulletin de participation rend l'inscription non avenue.